

Programme détaillé pour la formation code et conduite accélérée :

1. Le déroulement de cette formation :

Pour le code ou Epreuve Théorique Générale (E.T.G) : Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l’apprentissage du code de la route sur une semaine du lundi au vendredi selon les dates disponible, afin de pouvoir vous présenter à l’examen et de le passer avec succès, avec un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Cette formule permet de capitaliser au mieux les connaissances que vous acquerrez au fil de chaque leçon. Grâce à un stage code accéléré, vous serez immergé au sein d’une équipe motivée dans laquelle chaque personne désire ardemment passer, et obtenir, son examen.

Comme le code traditionnel notre forfait cours de code illimités vous permet l’apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu’il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur…) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques…), spécifiquement ciblées pour vous permettre d’améliorer vos points faibles.

Cependant cette semaine de stage ne ressemble pas au cours de code traditionnel, elle est présentée par l'un de nos formateurs, qui sera la pour vous aider, vous expliquer tout sur le code de la route en seulement 1semaine tout ça avec une ambiance agréable.

1. L’apprentissage de la conduite accélérée :

Chaque leçon de conduite sera effectuée en binôme avec un autre élève afin de répondre à vos exigences en termes de temps. Les deux élèves conduiront 20h sur une base de 40h collective. La semaine de conduite accélérée se fera du lundi au vendredi pareil que le code, il faudra également valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile (REMC) qui est de maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul, appréhender la route et circuler dans des conditions normales, circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin la dernière étape c’est de pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. Le permis peut s'obtenir en 2 semaines avec une bonne motivation alors foncez ! Il nous reste de la place !

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule auto-école et ce, dès l’évaluation. Le programme suivi ensuite est celui détaillé dans le programme de formation REMC.